



# Appel à Thèmes : normes et mise en œuvre Comment soumettre une proposition avec succès

Secrétariat de la CIPV  
Ateliers régionaux de la CIPV 2019



Food and Agriculture Organization  
of the United Nations



International Plant  
Protection Convention

## Résultat de la séance de formation du jour:

- Nous passons en revue l'objectif et le processus de l'appel à thèmes
- Nous examinons quels éléments sont nécessaires pour une proposition réussie
- Nous considérons les problèmes phytosanitaires importants de la région
- Nous commençons à voir comment ces problèmes peuvent être traités au sein de la CIPV de manière harmonisée

### Sortie désirée:

Une liste priorisée de questions phytosanitaires régionales à traiter lors du prochain appel à sujets en 2021



# Objet de l'appel à thèmes

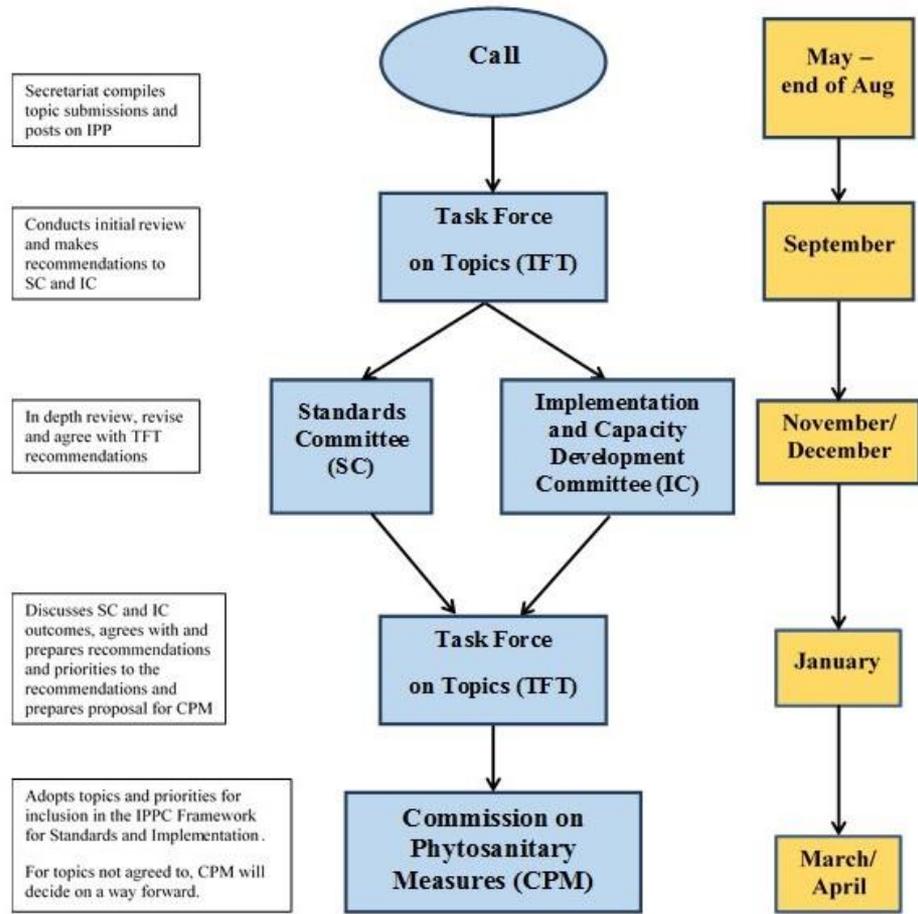
- Identifier les problèmes phytosanitaires de portée mondiale
- Comblar les lacunes des systèmes phytosanitaires en élaborant des normes ou des directives de mise en œuvre
- Définir les normes et le travail de mise en œuvre de la CMP conformément aux objectifs stratégiques énoncés dans le Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030



# Processus:

- L'appel est lancé tous les deux ans (le prochain appel sera en 2021, conformément à la décision de la 14<sup>ème</sup> session de la CMP).
- Les PC et les ORPV sont invités à soumettre des propositions au Secrétariat de la CIPV.
- Les propositions sont examinées par l'Équipe spéciale des thèmes (GTT), le CN et le IC.
- GTT prépare les recommandations finales pour adoption à la CMP

The Process of the Call for Topics: Standards and Implementation<sup>1</sup>  
 (The Call to be issued once in two years)

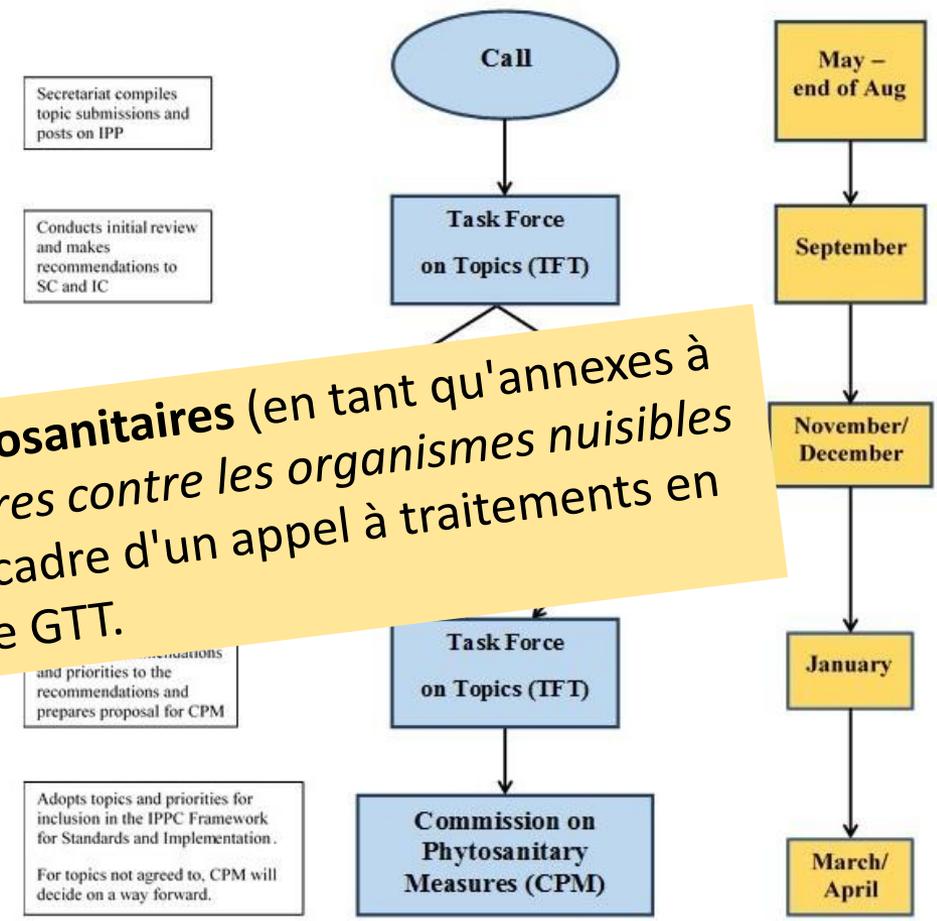


<sup>1</sup> As agreed by CPM-13 (2018)

The Process of the Call for Topics: Standards and Implementation<sup>1</sup>  
 (The Call to be issued once in two years)

# Processus:

- L'appel est lancé tous les deux ans (le prochain appel sera en 2021, conformément à la décision de la 14e session de la CMP).
- Les PC et les ORPV sont invités à soumettre des propositions de traitements phytosanitaires (en tant qu'annexes à la NIMP 28: Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés) sont sollicitées dans le cadre d'un appel à traitements en cours et ne sont pas examinées par le GTT.
- Le GTT examine les propositions de thèmes (GTT), le CN et le IC.
- GTT prépare les recommandations finales pour adoption à la CMP



<sup>1</sup> As agreed by CPM-13 (2018)

## Examen de l'Appel à thèmes 2018

- **36 soumissions de 10 ONPV et de 4 ORPV reçues:**
  - 13 types de propositions,
  - 10 propositions de protocole de diagnostic,
  - 13 propositions de ressources de mise en œuvre

### 26 thèmes adoptés par la CMP-14 (2019)

- **Visitez le site Web Call for Topics pour plus d'informations:**
- <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/call-for-topics-standards-and-implementation/>
- **Tous les thèmes soumis**
- **Liens vers des rapports du groupe de travail sur des thèmes avec des détails sur les évaluations et les recommandations**
- **Une liste des thèmes adoptés à la CMP-14**

## Une proposition réussie:

- Identifie un problème phytosanitaire **d'importance globale - le soutien d'autres PC / ORPV** indique un besoin plus large pour le sujet.
- Propose une solution applicable aux **missions de la Convention**
- Est en accord avec les objectifs stratégiques et les domaines de résultats clés du **cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030**
- Répond correctement aux **critères de justification et de hiérarchisation des thèmes proposés**
- Contient suffisamment **d'informations de base** et de références à d'autres documents pouvant être utiles pour l'évaluation et les étapes futures
- Contient un **projet de spécifications** ou une **ébauche de plan**, le cas échéant

## Une proposition réussie:

### ❑ **Séance de formation 1 (aujourd'hui):**

- Identifie un problème phytosanitaire **d'importance globale - le soutien d'autres PC / ORPV** indique un besoin plus large pour le sujet.
- Propose une solution applicable aux **missions de la Convention**
- Harmonisation avec les objectifs stratégiques et les domaines de résultats clés du **cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030**

### ❑ **Session de formation 2 (l'année prochaine):**

- Répond correctement aux **critères de justification et de hiérarchisation des sujets proposés**
- Contient suffisamment **d'informations de base** et de références à d'autres documents pouvant être utiles pour l'évaluation et les étapes futures
- Contient un projet de spécification ou **ébauche de plan**, le cas échéant

## Quel est votre problème phytosanitaire?

- ❑ Quels problèmes actuels ont besoin d'une solution globale?
  - Quels sont vos principaux problèmes phytosanitaires?
  - Pourquoi sont-ils un problème?

# Session de brainstorming!



# Options de la CIPV pour régler les problèmes mondiaux

## Normes:

- nouvelles normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP)
- nouvelles composantes des NIMP existantes, telles que les suppléments, annexes ou appendices (y compris les protocoles de diagnostic des organismes nuisibles en tant qu'annexes à la NIMP 27)
- révisions ou amendements aux NIMP, suppléments, annexes, appendices ou glossaires adoptés

## Mise en oeuvre:

- nouveau matériel de mise en œuvre (guides, e-learning, etc.)
- révisions des ressources existantes pour implementation

Des **propositions de traitements phytosanitaires** (en tant qu'annexes à la NIMP 28: *Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*) sont sollicitées dans le cadre d'un [appel à traitements](#) en cours.

# Exercice 1: Composantes d'une norme

**Faire correspondre la déclaration avec la bonne composante d'une norme!**

## Supplément - Annexe - Appendice

C'est un mécanisme que le CMP utilise dans certaines situations pour ajouter des informations conceptuelles et qui fournit un texte supplémentaire sans modifier le texte existant.

Il ne fait pas partie officielle d'une norme (à titre d'information seulement, il n'est pas normatif) et est utilisé pour fournir des références ou des informations supplémentaires relatives à la norme.

C'est une partie officielle d'une norme (prescriptif) et ajoute des informations techniques. Il ne doit contenir que des informations très spécifiques qu'il peut être nécessaire de modifier au fil du temps.

# Des solutions à votre problème phytosanitaire

- Quels problèmes actuels ont besoin d'une solution globale?
- Quel type de solution permettrait de résoudre au mieux le problème?
  - Quelles seraient les options pour résoudre le problème?
  - La solution relève-t-elle du mandat de la CIPV?



# Des solutions à votre problème phytosanitaire

- Quels problèmes actuels ont besoin d'une solution globale?
- Quel type de solution permettrait le mieux de résoudre le problème?
  - Se connecte-t-il avec le matériel IPPC existant (NIMP, ressources de mise en œuvre, initiatives)?
  - Le cadre pour les normes et la mise en œuvre indique-t-il des solutions?

**Nouveau format pour Cadre en  
2020!!!**



# Aperçu du nouveau cadre pour les normes et la mise en œuvre



- Aligné sur le cadre stratégique 2020-2030
- Contient tous les matériels et thèmes de la CIPV disponibles
- Lisibilité améliorée - une page par domaine de résultat clé

**Cadre stratégique de la CIPV 2020-2030:**  
 Objectif stratégique (A, B ou C), domaine de résultats clés (A1-A6, B1-B5 ou C1-C7), programme de développement (1-8)

	Normes	Implementation
<b>Matériels développés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes adoptées</li> <li>• Recommandations de la CMM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents explicatifs des NIMP</li> <li>• Guides et matériels de formation de la CIPV</li> </ul>
<b>Liste de thèmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thèmes sur la liste des thèmes / sujets pour les normes CIPV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste des sujets de mise en œuvre et de développement des capacités</li> </ul>
<b>Lacunes identifiées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• thèmes / sujets de norme à traiter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujets d'implementation à traiter</li> </ul>
<b>Documents de référence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudies IRSS</li> <li>• Thèmes IRSS</li> <li>• Autres informations pertinentes</li> </ul>	

# Le problème en accord avec la Stratégie!

- ✓ Quels problèmes actuels ont besoin d'une solution globale?
- ✓ Quel type de solution permettrait le mieux de résoudre le problème?
- Comment la proposition s'intègre-t-elle dans le cadre stratégique 2020-2030 de la CIPV?
  - ❖ Répond-il à un domaine de résultats clé?
  - ❖ Peut-il être mis en œuvre pour un Programme de Développement?

**Lier votre sujet aux objectifs stratégiques de la CIPV est l'un des critères essentiels de justification et de hiérarchisation!**



# Aligner les propositions de sujet avec le cadre stratégique 2020 de la CIPV

## STRATEGIC OBJECTIVES AND KEY RESULT AREAS

**A**

Enhance global food security & increase sustainable agricultural productivity

- A1: All NPPOs have effective pest surveillance systems
- A2: All NPPOs have strong capacities to monitor, detect, diagnose, report and prepare rapid responses to pest outbreaks
- A3: A plant health emergency response supports countries with emergency response system tools and knowledge
- A4: Sustainable pest risk management options, such as 'systems approaches', are implemented throughout the value chain
- A5: All NPPOs have Pest Risk Analysis (PRA) capacity
- A6: Pest risk prevention is integrated throughout the value chain

**B**

Protect the environment from the impacts of plant pests

- B1: NPPOs work with national environmental sector agencies to support pest management programmes aimed at environmental protection
- B2: NPPOs have mechanisms in place to control the spread of environmental contaminating pests on non-plant trade pathways.
- B3: Mechanisms are in place to share adaptation strategies for responding to the impacts of climate change
- B4: Agencies with environmental and forest biodiversity stewardship responsibilities regularly access information and other resources managed by the IPPC Secretariat
- B5: NPPOs continue to improve their capacity to implement key IPPC standards which directly address the spread of forest and environmental pests

**C**

Facilitate safe trade, development & economic growth

- C1: Commodity specific standards with harmonised phytosanitary measures have facilitated trade negotiations and simplified safe trade in plant products
- C2: Detection of pests in trade pathways are declining
- C3: NPPOs have established phytosanitary export assurance and phytosanitary certification systems
- C4: The efficiency of electronic phytosanitary certification systems has improved including the Global ePhyto Hub and the Generic National System
- C5: NPPOs have access to expert advice to enable resolution of bilateral phytosanitary trade concerns
- C6: NPPOs are able to meet regularly to deliberate on matters of common interest
- C7: Member countries have legislation in place to enable implementation of ePhyto

## IPPC DEVELOPMENT AGENDA 2020-2030

1. Harmonisation of Electronic Data Exchange
2. Commodity, and Pathway Specific ISPMs
3. Management of E-commerce and Courier Mail Pathways
4. Developing Guidance on the Use of Third Party Entities
5. Strengthening Pest Outbreak Alert and Response Systems
6. Assessment and Management of Climate Change Impacts on Plant Health
7. Global Phytosanitary Research Coordination
8. Diagnostic Laboratory Networking

## Exercice 2: Faites correspondre les sujets adoptés avec le projet de cadre stratégique 2020 de la CIPV!

Thème	Domaine de résultats clé en CS 2020-2030
<b>2018-012:</b> Directives de mise en œuvre de la NIMP 15 pour non-conformité (Matériel de mise en œuvre)	
<b>2018-025:</b> Annexe à la NIMP 27: Protocole de diagnostic pour le virus de la lèpre du citrus	
<b>2018-036:</b> Lignes directrices sur l'évaluation du risque d'introduction d'organismes nuisibles avec des semences	
<b>2018-040:</b> Guide de la CIPV sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes pour l'autorisation des entités à mener des actions phytosanitaires	

## Problème et solution identifiés!

- ✓ Quels problèmes actuels avez-vous besoin d'une solution globale?
- ✓ Quel type de solution a résolu le problème?
- ✓ Comment la proposition s'intègre-t-elle dans le cadre stratégique 2020 du CIPV?

**Continuez la discussion avec vos parties prenantes lors d'ateliers nationaux!**  
**Le Secrétariat de la CIPV peut vous aider!**



## Problème et solution identifiés!

- ✓ Quels problèmes actuels ont besoin d'une solution globale?
- ✓ Quel type de solution permettrait le mieux de résoudre le problème?
- ✓ Comment la proposition s'intègre-t-elle dans le cadre stratégique 2020 de la CIPV?

**Maintenant que le problème et la solution possible sont identifiés, vous pouvez développer des propositions de sujet!**



# Prochaine étape: Elaborer des propositions de thèmes

**Préparez-vous pour la prochaine session de formation en:**

- Remplissant un formulaire de soumission qui devrait
  - répondre aux **critères de justification et de hiérarchisation des thèmes**
- Préparant l'un des éléments suivants:
  - projet de spécification (pour les normes)
  - ébauche de plan (pour les ressources de mise en œuvre)

**Lors du prochain atelier régional de la CIPV,  
nous travaillerons ensemble sur vos  
propositions de thème!**



# Nouveaux formulaires de soumission pour l'appel à thèmes 2021

Formulaires de soumission séparés pour:

❖ Normes et mise en œuvre

❖ Protocoles de diagnostic

- Simplifié
- Mise en page améliorée
- Sections importantes mises en évidence

**Le Secrétariat de la CIPV attend les commentaires des utilisateurs!**

Disponible au: <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/call-for-topics-standards-and-implementation/>

**Apportez vos contributions au prochain atelier régional de la CIPV!**



## Informations complémentaires :

- Appel à thèmes: normes et mise en oeuvre : <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/call-for-topics-standards-and-implementation/>
- Lien vers les critères de justification et de priorisation des sujets : <https://www.ippc.int/en/publications/85790/>
- Lien vers le cadre pour les normes et la mise en œuvre : <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/ippc-framework-for-standards-and-implementation/>
- Lien vers le cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 : <https://www.ippc.int/en/publications/86997/>
- Appel en cours pour des traitements phytosanitaires (TP): <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/calls-treatments/>

# Prochaines étapes sur le développement des thèmes

La CMP est d'accord avec le sujet et l'ajoute aux listes de thèmes

Le sujet est développé par le CN ou IC par l'intermédiaire de groupes de travail d'experts, de groupes d'experts techniques ou d'autres groupes de rédaction, et revu par CN ou IC

Les projets de normes sont ouverts à l'examen des pays par consultation

Les normes sont adoptées par la CMP  
Les PD sont adoptés par le CN au nom de la CMP  
Le matériel de mise en œuvre est examiné par les pairs et publié

❖ **Les parties contractantes à la CIPV peuvent contribuer activement à plusieurs étapes lors de l'élaboration des normes et du matériel de mise en œuvre!**

# Comment contribuer à l'élaboration des normes et matériels de mise en œuvre

- Fournir des commentaires lors de la consultation
- Répondre aux appels à candidature du Secrétariat de la CIPV
  - Appels à experts
    - Participer à des groupes de travail d'experts / groupes techniques / autres groupes de rédaction
    - Votre ONPV / ORPV dispose-t-elle d'experts possédant les connaissances techniques requises lors d'un appel?
  - Appels de matériels techniques/documents de travail / financement
    - Aider les groupes de rédaction à élaborer des normes ou des matériels de mise en œuvre de la CIPV

# Quel est votre problème phytosanitaire?

**Construire un appui régional pour les thèmes grâce à l'élaboration conjointe de propositions!**

**A suivre pendant les ateliers régionaux de la CIPV en 2020!**





INTERNATIONAL YEAR OF  
**PLANT HEALTH**

2020

# Contactez-nous

## Secrétariat de la CIPV

Food and Agriculture Organization  
of the United Nations (FAO)

Tel.: +39 06 57054812

Email: [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

Web:

[www.ippc.int](http://www.ippc.int)

[www.fao.org/plant-health-2020](http://www.fao.org/plant-health-2020)

